



Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde, le prestataire de services de garde doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4-1.1, r.1)). Si le prestataire de services est une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution réduite ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent

Nom de famille _____ Prénom _____

Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants

Premier enfant		Deuxième enfant	
Nom de famille		Nom de famille	
Prénom		Prénom	
Date de naissance	Année Mois Jour	Date de naissance	Année Mois Jour

Section 3 – Services de garde fournis durant l'année de référence en cours

Premier enfant		Deuxième enfant	
Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation	Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation
Année Mois Jour	Année Mois Jour	Année Mois Jour	Année Mois Jour
Nombre total de journées de garde fournies durant l'année de référence en cours :	Nombre total de demi-journées de garde fournies durant l'année de référence en cours :	Nombre total de journées de garde fournies durant l'année de référence en cours :	Nombre total de demi-journées de garde fournies durant l'année de référence en cours :
- en contrepartie de la contribution réduite	- en contrepartie de la contribution réduite	- en contrepartie de la contribution réduite	- en contrepartie de la contribution réduite
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite

Section 4 – Identité du prestataire de services de garde

Centre de la petite enfance ou garderie		Personne responsable d'un service de garde en milieu familial	
Nom de l'entreprise de services de garde éducatifs ¹		Nom de famille	
Nom de la division ²		Prénom	
Numéro de la division ²		Adresse et numéro de téléphone de la RSG	
Adresse et numéro de téléphone de la division ²		Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale	
Numéro, rue, avenue, boulevard, appartement, case postale		Ville, municipalité	Province
Ville, municipalité	Province	N° de téléphone de la RSG	Code postal
N° de téléphone	Code postal	Nom du bureau coordonnateur qui a reconnu la RSG	

Section 5 – Déclaration

Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et complets.

Nom de famille _____

Prénom _____

Signature _____

Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie

Personne responsable d'un service de garde en milieu familial

Date à laquelle l'attestation a été produite _____ Année _____ Mois _____ Jour _____

* Année de référence : période du 1^{er} septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

¹ Entreprise de services de garde éducatifs : entité juridique titulaire du permis.

² Division : établissement dont le nom et le numéro sont inscrits au permis.